Levallois, Jules Prosper

Les origines féodales

d'un tribun.

Levallois, Jules [illegible]

1878

LES

ORIGINES FÉODALES D'UN TRIBUN[1]

Les orageux démêlés de Mirabeau avec son père ont eu assez de retentissement pour que la légende ait cru devoir s'en emparer. Simplifiant les choses à sa manière, c'est-à-dire les dénaturant, elle a opposé avec une crédulité systématique le futur apôtre de la liberté, revendiquant déjà l'inviolabilité personnelle, à la figure antipathique du patricien, entêté de ses droits, recourant, pour les faire respecter, à des moyens barbares et représentant l'ancien régime dans ce qu'il a de plus arbitraire, de plus odieux. L'histoire et la critique ont vécu pendant de longues années sur cette explication sommaire, qui les dispensait d'approfondir un problème de nature très-délicate. Aujourd'hui, cette heureuse indolence n'est plus possible. Les antécédents, les principes, les actes de la Révolution, les hommes qui l'ont servie ou combattue, sont soumis à un examen sévère, minutieux souvent, quelquefois passionné; tout est remis en question, tout est sondé à nouveau avec une âpre curiosité. Une individualité aussi puissante, aussi absorbante que celle de Mirabeau ne pouvait manquer d'avoir son tour dans ce vaste travail de révision. Sa mémoire a rencontré en M. de Loménie, l'éminent écrivain dont les lettres déplorent la perte, un appréciateur fin et scrupuleux qui, contrôlant les documents anciens, explorant des sources en grande partie inédites, tirant de publications

1. *Les Mirabeau*, par Louis de Loménie, 2 vol. in-8°, chez Dentu.

1878

récentes les informations qu'elles contiennent, a pris à tâche d'être pleinement équitable.

Biographe d'un homme de race, M. de Loménie a compris qu'il fallait étudier Mirabeau dans ses origines, sans s'arrêter aux affirmations de la légende. Grâce à des communications bienveillantes et abondantes[1], il a pu s'édifier sur les prétentions des Mirabeau à une noblesse reculée et les restreindre, pénétrer jusqu'aux véritables créateurs de la famille, ceux qui lui ont donné de la consistance, de la dignité, de l'éclat et nous les faire connaître. Arrivant au père et à l'oncle du tribun, il s'est familiarisé avec eux en lisant leur correspondance intime, qui, du 4 décembre 1753 jusqu'au 8 juillet 1789, forme un total d'environ quatre mille lettres. Ce qui reste de la légende lorsqu'on s'est livré à un pareil examen, nous allons le voir. Disons tout de suite que le résultat obtenu par M. de Loménie lui a paru assez considérable pour devenir l'objet d'une publication à part. Les deux volumes que sa veuve et son fils présentent au public, sous ce titre exact et significatif : *Les Mirabeau*, sont une introduction nécessaire à la biographie de l'illustre orateur. Ils offrent en outre un tableau très-instructif, très-vivant, des trente années qui ont précédé la Révolution française. On entre en commerce avec des hommes d'une originalité saisissante ; des mœurs qui ne sont plus qu'un souvenir effacé reprennent un instant les couleurs et l'animation de la vie ; le jour se fait sur des doctrines méconnues et confuses ; le passé s'illumine dans ses moindres replis et la chaîne des événements apparaît désormais dans sa rigoureuse continuité aux yeux de l'observateur moraliste.

Dans *Les Mirabeau* comme dans *Beaumarchais et son temps*, comme dans *La comtesse de Rochefort*, M. de Loménie a fait preuve d'une exactitude poussée jusqu'au soin le plus méticuleux. Pas un détail n'est oublié, pas une vérification n'est omise. Quelquefois, en son désir d'être clair et complet, le biographe s'est laissé entraîner à des développements d'une certaine étendue sur des matières qui se rattachent sans doute à son sujet, mais qu'il eût été possible, croyons-nous, de traiter moins à fond et avec moins d'ampleur. Ce n'est pas que les pages sur les droits féodaux au dix-huitième siècle et sur les doctrines des physiocrates ne soient excellentes. Elles coupent court à beaucoup d'erreurs et de déclamations. Si jamais on écrit une histoire définitive de la Révolution, il sera bon de les consulter et d'en tenir compte. Pour nous, qui n'avons pas le droit, comme M. de Loménie, de nous abandonner à des digressions, et qui ne disposons pas d'autant

1. M. de Loménie a eu en sa possession tous les manuscrits relatifs à la famille de Mirabeau, conservés ou acquis par M. Lucas de Montigny, fils adoptif de l'orateur.

d'espace, nous le suivrons de préférence dans la partie spécialement biographique consacrée au marquis de Mirabeau, à ses rapports avec son frère le bailli, sa femme Geneviève de Vassan, son *amie* Mme de Pailly, son maître le docteur Quesnay, et son fils, le séduisant, l'indomptable, le prodigieux Honoré de Mirabeau.

I

Le marquis de Mirabeau n'a pas été, comme écrivain, sans avoir son heure de célébrité. L'*Ami des hommes*, le moins diffus et le plus piquant de ses ouvrages, avait, en 1756, enlevé un succès passager, mais très-brillant. Voici comment, trente ans après, s'exprimait à ce sujet, le vieil économiste écrivant à l'un de ses disciples, l'italien Longo :

« L'engouement parisien, qui donne le ton à tous les autres, m'attaqua avec une furie qui n'est qu'ici et dans d'autres énormes villes badaudes, faire foule, demander des copies de mon portrait, qui paraissait cette année au Salon, le placer dans les salles des pays d'Etats qui me naturalisèrent, payer douze sous les chaises à la messe où j'allais, me demander mes filles, encore enfants, en mariage, des consultations, des dîners, des femmes, que sais-je! Heureusement j'avais quarante et un ans passés, et soit cela, soit caractère et sentiment de soi, je me refusai à tout, me tins couvert, et tandis que des avocats fameux me citaient en plein palais comme autorité et qu'on me traduisait en toutes les langues, je haussais les épaules sur les éloges; bien m'en a pris quand on a tant voulu me ravaler depuis. »

De leur propre aveu, le livre rapporta aux éditeurs un bénéfice de quatre-vingt-six mille livres, ce qui est une preuve incontestable de la faveur du public. Grimm, tout en critiquant l'ouvrage, constate qu'il obtient une grande vogue.

« Pour juger ce traité en général et en deux mots, écrit-il, on peut dire que l'auteur en aurait fait un grand et bel ouvrage, s'il avait de la noblesse et de l'élévation dans le style... Le style de M. de Mirabeau ne manque pas de feu ni de rapidité, mais il est commun, bas, trivial et partout contraire à cette bienséance que les anciens connaissaient si bien, et qui lie le lecteur d'intérêt et d'amitié avec l'auteur. Voilà pourquoi la gloire de l'*Ami des hommes* ne sera, je crois, que passagère, et les mêmes raisons qui garantissent l'immortalité à Tacite et à Montesquieu doivent nécessairement détruire la réputation de M. de Mirabeau. Un autre défaut de cet auteur, et qui tient à ceux que j'ai reprochés à son style, est d'être trop bavard; c'est le moyen le plus sûr de gâter les meilleures choses, et c'est ce qui arrive à M. de Mirabeau à tous moments... Quoique ses principes généraux soient très-beaux, très-vrais et les seuls qu'un gouvernement sage doive suivre, il les emploie souvent pour soutenir des paradoxes... Après

cela, il faut convenir que l'on trouve dans ce traité de fort belles choses, et qu'il ne peut que faire beaucoup d'honneur au cœur et à l'esprit de l'auteur. Ce qu'il voit en grand est presque toujours très-beau ; il le gâte ensuite par des détails minutieux et quelquefois faux. »

On voit que Grimm prend l'*Ami des hommes* au sérieux, et, le jugeant sans complaisance, y reconnaît de hautes qualités. Nous ne relèverons dans cette page judicieuse que le jugement un peu vif porté par le critique sur le style du marquis.

« Le dix-huitième siècle, Voltaire en tête, avait l'esprit hardi et le goût timide. On demandait à la forme la correction et l'élégance. L'originalité se marquait-elle trop, cela devenait sujet à blâme ; la personnalité venait-elle à se manifester impérieuse et parfois fantasque, on criait au mauvais ton, à la bizarrerie. Si Voltaire, Buffon ou Grimm avait eu à juger Saint-Simon, il n'aurait certainement pas reconnu un grand écrivain dans ce prosateur indiscipliné, qui traite la phrase avec sa superbe de duc et pair, et se moque de la syntaxe comme d'un robin de son époque. Montesquieu, ne l'oublions pas, était très-contesté. Le type de la perfection était alors la phrase courte, sèche, claire, impersonnelle. Le marquis de Mirabeau porte au contraire dans ses livres, dans ses moindres phrases, son exubérante et envahissante personnalité. Lui-même ne se faisait là-dessus aucune illusion. « Il y a dans l'*Ami des hommes*, écrivait-il à Longo, un tissu « de privautés naïves qui ont réussi, on ne sait pourquoi ; mais je le « sais bien, moi : C'est que le naturel a toujours son prix, et qu'il est « si rare ! On m'appela le fils aîné de Montaigne. On n'aime point le « *moi*, le *je*, mais c'est qu'on ne le voit guère qu'orgueilleux, et il faut « qu'il soit sensible. »

Les contemporains en effet, qui admettent toujours difficilement qu'on soit original, prétendirent que le marquis s'efforçait, sans y réussir, d'imiter Montaigne. Pure erreur. Il n'imitait personne, et c'est précisément parce qu'il s'abandonnait à la fougue de son tempérament, à son penchant pour l'archaïsme, à la tournure étrange et pittoresque de son imagination, qu'il déconcertait la circonspection littéraire de Grimm et devait s'attirer plus tard les railleries assez frivoles de La Harpe. En résumé, Mirabeau n'a pas le style qu'on enseigne dans les rhétoriques et que l'on couronnait alors dans les académies, mais il a un style à lui, plein de verdeur, de force, de franchise et parfois de grandeur, un style patrimonial, dirais-je volontiers, car son frère le bailli en a sa bonne part. Dans ses livres le marquis se contient encore, il tâche d'écrire régulièrement et c'est ce qui fait, comme le remarque finement M. de Loménie, qu'il y reste assez souvent au-dessous de lui-même. Dans sa correspondance intime, il se donne carrière, et là, en pleine effusion de cœur et d'esprit, sans

songer à la postérité, il écrit à la diable des pages que Sainte-Beuve et Victor Hugo admireront un jour et qui ont toute chance de durer.

Si l'*Ami des hommes* n'avait dû compter pour réussir que sur l'approbation des lettrés, peut-être aurait-il simplement obtenu ce qu'on appelle un succès d'estime. Le goût indépendant de l'écrivain et le sans-façon de son procédé n'étaient pas de nature à lui attirer la bienveillance des aristarques en titre. Aussi, n'y songeait-il guère et visait-il surtout à frapper le public, à le conquérir par le ton pressant et la sympathique chaleur de son argumentation. L'effort tenté dans ce sens ne le fut pas en vain. Quoique l'ouvrage fût anonyme, l'auteur ne tarda pas à être « connu, admiré, célébré en France et en Europe. Le titre du livre devint si rapidement le surnom de l'auteur, que la première traduction française du poëme anglais de Thompson sur *Les Saisons* put paraître avec une dédicace enthousiaste, adressée sans autre désignation à l'*Ami des hommes*... On vit des marchands de Paris arborer cette enseigne sur leur boutique. »

Toutes ses vues sur l'administration intérieure du royaume sont à la fin de l'ouvrage résumées par l'auteur en cinq maximes : 1° aimez et honorez l'agriculture; 2° repoussez du centre aux extrémités tout ce que vous attirez des extrémités au centre; 3° méprisez le luxe et l'indécence dans la dépense; 4° honorez les vertus et les talents et ne les payez point; 5° baissez le taux de l'intérêt, éteignez les rentes.

Certains de ces axiomes paraissent trop vrais, tandis que d'autres sont restés forts sujets à contestation. Ce résumé donne ainsi parfaitement la physionomie, le caractère du livre, où les vérités et les erreurs se coudoient en un pêle-mêle parfois amusant, mais où domine le plus respectable et le plus communicatif des sentiments, la passion du bien public. Cette vertu le marquis la possédait au plus haut degré ainsi que son frère le bailli. Ce fut la source de sa grande et prompte popularité. Le public, lui aussi, était moins sceptique que nous ne le sommes, et savait reconnaître, saluer chez les publicistes la droiture des intentions.

Nous jugeons trop le dix-huitième siècle d'un bloc, avec nos rancunes et nos méfiances. Ce qu'il eut d'agressif et de révolutionnaire est toujours signalé en première ligne, mis en lumière avec complaisance. Mais en vérité, tout ne fut pas œuvre de démolition et de renversement chez les écrivains de cette époque qui touchèrent aux questions politiques, économiques et, comme nous dirions à présent, sociales, Voltaire qui place ironiquement dans la bouche de Jean-Jacques ce vers cruel :

Bâtir est beau, mais détruire est sublime,

a fourni plus d'une des pierres sur lesquelles repose notre édifice

moderne, et, ne fût-ce que par ses théories sur l'éducation, Rousseau a contribué à l'édification du monument. Je ne parle pas de Montesquieu dont l'influence pacifiante et bienfaisante s'est fait partout sentir et dure encore. Laissons toutefois les philosophes qui ont bien des péchés et des imprudences à leur charge, sans compter les excès de leurs disciples. Les réformateurs loyaux, sérieux, bien intentionnés, complétement exempts de l'esprit révolutionnaire, n'ont pas manqué sous le règne de Louis XV, depuis d'Argenson jusqu'à Boncerf. Si la société était fort malade, on est contraint d'avouer que les bons et honnêtes médecins ne lui ont pas fait défaut, et que tous les moyens de prévenir la catastrophe définitive ont été indiqués, prêchés et prônés. Turgot est resté le type le plus illustre de ces réformateurs pacifiques et légaux. Le marquis de Mirabeau en fut le plus fougueux et le plus prime-sautier. Ils appartenaient l'un et l'autre à l'école des physiocrates et avaient modelé la plupart de leurs opinions sur celles du docteur Quesnay.

Il s'est pourtant établi à cet égard une confusion que M. de Loménie, avec juste raison, s'attache à détruire. L'*Ami des hommes* ne fut point écrit sous l'inspiration de Quesnay. C'est l'expression incohérente, sincère, absolument personnelle, des opinions du marquis. Les ouvrages suivants : *La Théorie de l'impôt*, *Philosophie rurale*, *les Économiques*, *les Devoirs*, etc., sont moins originaux. Les théories physiocratiques y sont soutenues avec ardeur, mais on sent la main du maître qui tempère l'élan et refroidit la verve.

Après le travail de M. de Loménie, il restera peu d'ombre sur la figure, longtemps équivoque et fuyante, du docteur Quesnay. Le biographe a rendu également aux physiocrates le service de débrouiller leurs doctrines et ce n'est pas une mince obligation qu'ils lui ont. Le fond de leurs idées a été très-bien exposé par l'abbé Beaudeau, dans son introduction à la *Philosophie économique*. Voici en quels termes :

« 1° Désirer sa conservation, son bien-être, c'est l'attrait naturel de tous les hommes; 2° pourvoir à cette conservation, à ce bien-être, c'est le devoir naturel de tous les hommes; 3° pour que tous les hommes puissent suivre cet attrait et remplir ce devoir naturel de mieux en mieux, autant qu'il est possible, il faut nécessairement deux conditions : la première, que nul homme n'opère jamais sa conservation et son bien-être, en empêchant la conservation et le bien-être des autres hommes; la seconde, que tout homme opère le plus qu'il est possible sa conservation et son bien-être, en procurant la conservation et le bien-être de quelques autres hommes. Ces trois vérités indubitables renferment la loi naturelle, l'ordre social, le droit des gens; c'est une *illusion très-absurde* et très-dangereuse de les chercher ailleurs. »

Le côté faible de la doctrine physiocratique apparaît dans cette expo-

sition. Evidemment les économistes de l'école de Quesnay accordaient trop au bien-être, pas assez à la dignité humaine. C'est là l'éternel écueil. Nous sommes toujours ballottés entre Epicure et Zénon, tantôt nous laissant emporter aux convoitises naturelles; tantôt faisant appel à ce qu'il y a de supérieur, à ce qu'il peut y avoir d'incorruptible en nous. En dépit de cette tendance positive, les physiocrates n'étaient nullement matérialistes.

« Quesnay, dit M. de Loménie, ne parle jamais de lois de l'*ordre physique*, sans rendre hommage « à l'Etre suprême qui, dit-il, les a instituées. » Mercier de La Rivière, dans son livre sur l'*Ordre essentiel des sociétés politiques*, et le Trosne, dans l'*Ordre social*, s'accordent à dire presque dans les mêmes termes que « l'étude de l'ordre naturel ou physique ramène continuellement l'homme à Dieu et le met à portée de connaître de plus en plus et d'admirer sa sagesse et sa bonté dans l'économie des lois qu'il a données au genre humain. »

Les physiocrates, comme on le voit, n'avaient point l'*esprit désapprobateur*, selon la belle parole de Montesquieu, et cela se comprend d'autant mieux que leur chef, médecin ordinaire de Mme de Pompadour, vivait sous les yeux et dans la crainte salutaire du roi. Lorsque Quesnay lut l'*Ami des hommes*, il écrivit en marge de son exemplaire : « L'enfant a tété de mauvais lait, la force de son tempérament le redresse souvent dans les résultats, mais il n'entend rien aux principes. » Il fit prier l'auteur, qu'il ne connaissait pas, de passer chez lui. Entre ces deux caractères entiers, ces deux têtes chaudes, les premiers rapports furent orageux, mais enfin, dit le marquis, *David fendit le crâne à Goliath*, et dans ce crâne, si violemment ouvert, les lumières de l'économisme se répandirent à flots. Seulement, ce que David n'avait pu faire entrer du même coup dans la tête de Goliath c'était l'amour et la pratique de la circonspection. Le nouveau converti débuta par casser les vitres dans un livre intitulé la *Théorie de l'impôt*, publié en décembre 1760. Le début, sous forme d'apostrophe directe au roi, était d'une extrême hardiesse, et le corps de l'ouvrage n'en démentait pas l'exorde. Il s'y trouvait surtout une proposition qui, dans un certain monde, devait provoquer d'amers et actifs ressentiments. L'auteur avançait qu'il était urgent d'abolir tout le système de fermage adopté pour la moitié de la perception des impôts, ce qui n'allait pas à moins qu'à supprimer les fermiers généraux. Ceux-ci s'indignèrent et demandèrent le châtiment du coupable. Six jours après la mise en vente de son livre, le marquis était arrêté et conduit au château de Vincennes. Grâce aux instances et au crédit de ses amis, il n'y resta que huit jours, mais il reçut l'ordre de se retirer dans sa terre du Bignon, près de Nemours, où il devait rester exilé jusqu'à

nouvel ordre. Deux mois après, il était de retour à Paris et assistait, sans le moindre mystère, à une séance de l'Académie française. La punition n'avait pas été rigoureuse.

Le marquis mérita donc la popularité, il en connut, en savoura les douceurs, car huit jours de prison et six semaines d'exil le rendaient intéressant et achevaient, selon l'expression consacrée, de lui mettre la bague au doigt. Pendant quelques années cette faveur du public lui demeura fidèle. Avec un caractère moins cassant, moins absolu que le sien, il aurait pu arriver au pouvoir, dans les premières années du règne de Louis XVI en même temps que ses amis les physiocrates; mais, pas plus que le bailli, l'Ami des hommes n'était propre au maniement des individus, des vanités, des intérêts; et, si l'on pouvait conserver à cet égard quelque illusion, il n'est plus permis d'en douter lorsqu'on a lu le bizarre programme rédigé par lui dans l'hypothèse d'une mise en demeure et qui porte ce titre, véritablement extraordinaire : *Conditions au cas qu'on vînt s'y frotter..* Nous en donnerons seulement le début :

« Le roi ne l'obtiendra pour surintendant des finances, qu'à la condition que son frère sera nommé ministre de la marine, que M. d'Aubert, premier président de Douai, sera nommé garde des sceaux, qu'il aura, lui surintendant, dans sa partie un *pouvoir absolu* et ne traitera qu'avec le roi ou au plus le dauphin, que ses opérations ne seront pas soumises au conseil, qu'il aura la permission de quitter à la première fois qu'il serait barré et dispensé (non pas comme l'a imprimé par erreur, de dire pourquoi. ce serait un non-sens), mais du *délit* de dire pourquoi, c'est-à-dire qu'il sera libre de communiquer au public les motifs de sa démission, attendu, ajoute-t-il, que la réputation est le premier des biens et le seul qu'on ne doive point au maître. La dernière condition imposée par le marquis est que la paix sera faite, au moins sur terre, dans un délai déterminé. »

La suite de ce document n'est pas moins surprenante. Les conditions léonines s'y pressent sous la plume du marquis avec une abondance et une ostentation qui frisent le ridicule. Il est certain que le roi qui aurait accepté un pareil ministre aurait pu être rangé immédiatement dans la légendaire catégorie des Dagobert et des rois d'Yvetot. Le marquis entendait le ministère à la façon de Pépin d'Héristal : il était né maire du palais.

Un tel homme ne pouvait se résigner à servir en sous-ordre, fût-ce avec ses collaborateurs et coreligionnaires, fût-ce auprès de Turgot, dont il parle avec estime, mais sans enthousiasme et parfois sur un ton de dénigrement assez prononcé. Il est vraiment plaisant d'entendre le marquis reprocher à Turgot sa gaucherie, sa raideur et le traiter de casse-col. Et lui, bonté divine! quel casse-col n'aurait-il pas fait! Hostile au régime parlementaire et très-absolutiste en théo-

rie, Turgot, tout en se montrant ferme jusqu'au dernier moment, observa une modération parfaite dans l'exercice du pouvoir. Il eut recours à la répression quand elle lui parut indispensable, jamais à l'arbitraire dont il était l'adversaire résolu. Après le beau livre de M. Foncin [1], après l'ample et lumineuse discussion qui a eu lieu l'année dernière à l'Académie des sciences morales et politiques [2], le doute n'est plus permis à cet égard. Rien ne prouve que le marquis au pouvoir eût été si patient, si longanime. On est du moins fondé à le craindre quand on voit avec quelle facilité il sollicitait contre les membres de sa famille révoltée, contre ses enfants et sa femme des ordres d'incarcération et des lettres de cachet.

Le public ne fut pas sans faire cette remarque, et devant la comparaison qu'on établit entre ses doctrines et ses actes, la popularité de l'Ami des hommes s'évanouit comme par enchantement. L'opinion fut d'autant plus sévère qu'elle avait poussé la faveur jusqu'à l'engouement. Mais aujourd'hui que les pièces de ce long et terrible débat sont entre nos mains, comme nous connaissons à fond les acteurs et que les masques sont tombés, nous ne pouvons nous associer sans partage à ces sévérités. Il est impossible de descendre plus bas dans l'injure, la diffamation, la calomnie que n'y sont descendus la marquise, son fils Honoré et sa fille, Mme de Cabris. Quand on lit ces accusations furieuses, éhontées, ces pamphlets dégoûtants, perfides, venimeux, que la main d'un fils a rédigés avec une verve cynique et une amertume enragée, on a besoin de veiller en sens contraire sur son impartialité et de ne pas céder à un naturel désir d'innocenter complétement le marquis. On est heureux de voir que dans cette horrible lutte, il eut toujours pour le conseiller et l'assister l'homme honnête par excellence, le seul que le pamphlétaire du donjon de Vincennes n'ait pas osé insulter, l'austère et inébranlable bailli de Mirabeau. Avant d'entrer dans l'enfer des disputes et des procès, avant de hanter des démons de luxure, de malice et de perversité, arrêtons-nous quelques instants devant cette figure, faite pour la gloire, et que la destinée s'est attachée à rejeter dans l'ombre.

II

Le chevalier de Mirabeau ne prit le titre de bailli qu'à l'âge de quarante-six ans, en 1762, lorsqu'il devint grand-croix de l'ordre de Malte.

1. *Essai sur le ministère de Turgot*, chez Germer Baillère.
2. A propos de cet ouvrage.

Nous le désignerons cependant par ce dernier titre, sous lequel il est connu depuis la publication des *Mémoires de Mirabeau*. Sa jeunesse fut orageuse et ne présageait rien de bon. Nous le savons par le témoignage même du marquis.

« Je connais, écrivait-il à l'un de ses gendres, ma tempestive race. J'ai vu, en quelque sorte, la jeunesse du bailli, qui, pendant trois ou quatre ans, ne passait pas huit jours de l'année hors de la prison, et sitôt qu'il voyait le jour, courait se perdre d'eau-de-vie, et de là tomber sur le corps de tout ce qu'il trouvait en son chemin, jusqu'à ce qu'on l'abattît et le portât en prison. Mais avec cela, il avait de l'honneur à l'excès, et ses chefs, gens expérimentés, promettaient toujours à ma mère qu'il serait un jour excellent. Cependant personne ne pouvait l'arrêter, et il s'arrêta tout à coup de lui-même. »

Cette période d'intempérance fut très-courte. Le bailli devint rapidement un excellent marin. A vingt ans et demi il fut nommé enseigne de vaisseau et il comptait déjà huit années de service actif. On le trouve toujours dans toutes les occasions où il y a des coups soit à donner, soit à recevoir. Il fit partie, en 1746, de l'expédition destinée à secourir le Canada et à reprendre Louisbourg. La flotte, mal construite, mal équipée, mal conduite, échoua complétement dans cette entreprise. Le *Mars*, sur lequel servait le bailli, étant resté en arrière, parce qu'il avait quatre voies d'eau, fut attaqué par un vaisseau anglais et, après deux heures de combat, obligé de se rendre. Notre lieutenant de vaisseau, gravement blessé d'un coup de canon à la cuisse, fut conduit en Angleterre, où il resta trois mois au lit. Après un loisir forcé de deux ans, il reprit la mer, devint capitaine de frégate, capitaine de vaisseau, et fut enfin appelé, en 1753, au gouvernement de la Guadeloupe.

C'est là que se révélèrent ses hautes qualités comme administrateur et ses vertus — le mot n'est pas trop fort — comme sujet du roi, patriote et citoyen.

« Le jour de ma réception, écrivait-il à son frère, instruit par le travail assidu que j'avais vu faire un mois durant au gouverneur général, qui me montra tout l'ensemble, lorsque je vis cette bizarre foule d'hommes de toute couleur, attirée par la curiosité, me suivre à la porte de l'église, où le préfet apostolique m'arrêta pour me haranguer, et me désigner par les louanges qu'il me donna celles que je devais mériter, j'avoue que je fus consterné. Ma prière à Dieu fut de me préserver de l'injustice et de me donner la fermeté de la réprimer ; et elle fut vive. Dieu veuille l'avoir exaucée ! »

Dans une autre lettre, il revient sur la même pensée avec une émotion tout à fait digne de respect :

« Je deviens dévot, cher frère; cela te paraîtra plaisant, aussi cela ne

doit-il pas être interprété suivant la commune signification du mot. Je n'ai ni plus de goût ni plus de talent pour la mysticité, mais en vérité je n'avais jamais prié Dieu avec ferveur. Je ne connais cet exercice que par la crainte de faire du mal, et j'ai si fort peur d'en faire ici que je le prie sincèrement de l'empêcher. »

Il faut espérer que la race de ces fonctionnaires modèles n'est pas entièrement perdue, mais on nous accordera que de tout temps les échantillons en ont été fort rares. Le besoin se faisait singulièrement sentir d'administrateurs intègres et fermes dans nos possessions d'outre-mer. « Le monde, disait le bailli, est ici dans son enfance quant aux arts et à l'agriculture, et il est dans la plus caduque vieillesse du côté des vices. » Les difficultés étaient de deux sortes : il fallait se défendre à la fois contre les passions des colons, froissés qu'on voulût les soumettre à une sorte de réforme morale, contre les bureaux qui — à cette époque du moins — goûtaient fort peu l'originalité et l'extrême indépendance en fait d'administration. Le traitement du gouverneur était insuffisant, et le bailli n'était pas de ces hommes qui s'enrichissent par des manœuvres que la légalité n'atteint pas mais que la conscience ne saurait absoudre. Il y a sur ce sujet dans sa correspondance des passages admirables.

« Je t'ai toujours dit, cher frère, qu'il y a longtemps que j'ai renoncé à la fortune; si elle vient, tant mieux, mais cette vile maîtresse du genre humain n'aura seulement pas la gloire de me faire fléchir le genou. Peut-être est-ce par vanité, soit : si mes vices me rendent meilleur, je les aime autant que des vertus ; c'est bien un peu tant pis pour mes pauvres neveux et nièces, mais je ne sais s'il ne leur vaut pas mieux pouvoir dire qu'ils sortent d'un sang où l'on préfère l'honneur à cent mille livres de rente, que d'être plus riches de bien acquis par un homme de leur race par des voies obliques. Tâche, cher frère, de leur inspirer l'honneur, ils seront aussi riches que moi ; pauvreté ne m'a pas empêché d'être gros, grand et fort, et d'avoir autant pris de tous les besoins réels de la vie que le plus riche financier. Je t'avoue qu'il me choque un peu de sentir que l'on dira que je suis un sot; je vois bien que cela est une faiblesse; j'ai même assez d'amour-propre pour penser que je ne serai jamais condamné à ce sujet quand je serai entendu, mais l'honneur est ainsi; il craint plus les ridicules que les vices, s'il n'est pas éclairé par la réflexion. »

Un tel fonctionnaire, si laborieux, si capable qu'il fût, n'était évidemment point fait pour garder longtemps sa place. C'est ce que sentait très-bien son frère, qui, tout en partageant ses sentiments, en les approuvant avec une effusion de cœur qui va parfois jusqu'à l'éloquence, ne pouvait s'empêcher de le trouver trop cassant et de le lui dire.

« Ce siècle-ci est le siècle des tours de bâton; si tu voulais faire

pendre tous les fripons, tu dépeuplerait le monde prévotalement..... Je t'en conjure, cher frère, graisse les roues de ta voiture; autrement nous verserons. Au nom de Dieu, un peu de liant. Il te restera toujours assez de morgue pour n'être pas valet. »

Malgré la déférence qu'il témoigne ordinairement à son aîné, pour lequel il n'a cessé d'éprouver une vive affection, le bailli ne l'écoutait guère sur ce chapitre. Son altière droiture lui aurait probablement fait enlever d'autorité le gouvernement de la Guadeloupe, si une maladie, causée sans doute par l'excès des contrariétés et des tracas, ne l'avait contraint de revenir en France après un séjour de deux ans. La fierté de son attitude et la liberté de ses propos allaient bientôt lui aliéner Mme de Pompadour et l'écarter du ministère de la marine, pour lequel on avait un moment songé à lui.

Il faut savoir que, comme son frère, l'Ami des hommes, le bailli aimait passionnément à noircir du papier. C'était une manie de famille, car on sait tout ce que Mirabeau, le tribun, dans sa courte existence, a griffonné de libelles, de pamphlets, de factums, sans compter les fatras économiques et politiques, où brillent çà et là quelques éclairs de génie.

Une circonstance atténuante peut être invoquée en faveur du bailli S'il écrivait beaucoup, il n'imprimait guère. Ses projets, consultations, mémoires, portant toujours sur des objets d'intérêt public, étaient adressés en manuscrit aux gens en place, aux ministres, qui ne les lisaient point, et qui avaient tort. Leur insouciante frivolité aurait eu tout à gagner en profitant des lumières que leur apportaient l'expérience et le dévouement d'un fidèle serviteur de l'Etat. A son retour de la Guadeloupe, ayant remis quelque projet de cette sorte, auquel il attachait beaucoup d'importance, à l'un des principaux personnages de la cour, et celle-ci se trouvant alors à Compiègne, le bailli se mit en route pour cette ville avec l'héroïque résolution de se faire courtisan. mais il avait trop présumé de sa patience et de son humeur.

« Je t'avoue, écrivait-il à son frère, au bout de peu de temps, que la clientèle vis-à-vis d'un ministre est déjà au delà de ce que je puis porter. J'en ai à présent vis-à-vis de deux et presque de trois; il ne tient qu'à moi, suivant ton avis, d'en avoir vis-à-vis de cinq. Je t'assure que cela est plus fort que moi. Je te répéterai ici par écrit ce que je t'ai dit mille fois : les coups de vent, les coups de mer et de canon, la faim, la soif, la peste, sont choses remarquables auxquelles les enfants d'Adam furent désormais condamnés en punition du péché de leur père commun, et jamais je n'ai trouvé ces choses assez dures pour projeter de tout planter là pour m'y soustraire; mais les antichambres me feraient devenir fol; car, encore si l'on y finissait quelque chose; mais figure-toi qu'il ne m'a pas été possible, en me desséchant du matin au soir et me tenant toujours à portée, de venir à bout de parler du

projet que l'on m'a renvoyé et qui les regarde très absolument, puisque son succès quelconque ne me peut importer que comme citoyen. La cour, cher frère, est un amas d'encre très-noire qui l'hiver, à Versailles, le paraît un peu moins, parce qu'elle est alors délayée par la quantité de gens qui y viennent tous les jours, mais ici qu'elle est en résumé, c'est une horreur. »

Décidément, le pauvre bailli était un triste solliciteur, et l'on ne doit qu'à demi s'étonner de ses échecs réitérés. Il ouvrait d'ailleurs dans ses démarches de larges et inattendues parenthèses, et, entre deux placets ou deux visites, s'en allait gaillardement assiéger Port-Mahon et combattre les Anglais sous les ordres de la Galissonnière. Bien qu'il se fût fort distingué dans l'action, Mme de Pompadour, qui, sans doute, aimait qu'on se montrât plus assidu à sa toilette, ne lui en fit pas meilleure mine... « Quel dommage, dit-elle un jour au rude marin, que tous ces Mirabeau soient si mauvaise tête! » — « Madame, répondit-il sur-le-champ, il est vrai que c'est le titre de légitimité dans cette maison. Mais les bonnes et froides têtes ont fait tant de sottises et perdu tant d'Etats, qu'il ne serait peut-être pas fort imprudent d'essayer les mauvaises. Assurément, du moins, elles ne feraient pas pis. »

Cette verte et spirituelle réplique put déconcerter quelques instants la favorite, mais elle termina en France la carrière officielle du bailli et barra du coup ses espérances à tout jamais. On oublia ses titres et l'on ne voulut plus voir que ses défauts. En somme, ce fut, comme toujours, le public qui fut puni, car de nullités en nullités, le ministère tomba aux mains de l'ancien lieutenant général de police Berryer, qui disait, avec une naïveté cynique : « La mer pour moi n'est qu'un étang. » Des commis, qui n'avaient peut-être jamais quitté Versailles ou Paris, exerçaient, du fond de leurs bureaux, une autorité tracassière, que leur incapacité rendait révoltante.

« D'anciens marins, écrivait le bailli, dirigent la marine d'Angleterre. Un officier qui imagine une expédition en la proposant à ses chefs, ne fait pour ainsi dire que réveiller des idées à demi formées déjà dans leurs têtes... Les inconvénients qu'ont rencontrés ces anciens marins lorsqu'ils naviguaient leur ouvrent l'esprit sur les remèdes que le navigateur actuel propose ou sur les moyens de perfectionner. Tandis que nous, quand nous parlons à notre chef une langue qui lui est étrangère, il a recours à la routine de ses bureaux, il veut y adapter nos idées et forcer, pour ainsi dire, nature à s'y plier. Colbert, suivant eux, a dit telle ou telle chose; peut-être a-t-il dit même une sottise, et si je l'entreprenais, je le démontrerais. Cela ne fait rien, il faut que l'oracle soit adoré et respecté; peut-être même n'a-t-il jamais dit ni pensé ce qu'on lui fait dire, mais cela se trouve favorable aux idées et affaires des bureaux.

« ... Si l'on savait combien il y a de différence de notre façon de gréer les vaisseaux à la façon des Anglais, combien ils ont de choses dont nous manquons, on serait étonné. Nos représentations ne font

rien; on nous force à rester dans l'enfance. On fait pour nous ce que les Chinois font pour les pieds de leurs femmes. On nous resserre si fort dans les règles d'une routine favorable aux friponneries, que nous ne pouvons croître. Il nous faut faire la guerre comme au temps de Tourville; elle a bien changé depuis. Fais servir une armée avec des piques et la cavalerie avec des lances, et tu verras. »

Dans une autre lettre datée de Brest, le 9 juin 1760, le bailli trouve des accents de haute éloquence pour peindre l'état déplorable où sont tombés nos grands établissements maritimes sous la funeste administration de Berryer.

« Jérémie ne serait qu'un bouffon auprès de moi, si je te disais le crève-cœur que j'ai tous les matins en ouvrant ma fenêtre qui donne sur le port. L'air de mort et de désolation qui y règne me fait gémir. Un silence affreux! une solitude dévastée! Je ne sais que te dire, mais tout ceci va bien mal! La plus terrible méfiance du conducteur aux conduits et de ceux-ci à lui, un morne et farouche dépit, et tu serais attendri si tu voyais les mouvements du plus beau zèle étouffés par les plus noires réflexions. Une jeunesse admirable qui est rendue inutile et qui ronge son frein! »

Sont-ce là les propos inconsidérés d'un gazetier mal informé? Non, c'est le témoignage positif et précis d'un homme du métier. On pourrait croire que le ressentiment d'une disgrâce imméritée communique quelque amertume aux critiques formulées par le bailli, si l'exactitude du sombre tableau qu'il trace n'était confirmée à cette époque par des observateurs attentifs. Le règne des favorites, la prédominance des bureaux, l'influence exclusive de la noblesse de cour : voilà les fléaux que tout le monde signale, dont tout le monde se plaint. Le mal ira toujours s'étendant, s'aggravant, jusqu'à l'heure de l'effondrement définitif. Voyez, vers 1770, ce que dit Mercy-Argenteau dans ses lettres à Marie-Thérèse. Le corps de la nation lui paraît excellent. Les hommes d'honneur et de mérite y abondent, mais le malheur est qu'ils ne sont ni encouragés, ni employés. L'ambassadeur d'Autriche, qui d'ailleurs ménage la personne de Louis XV, parle de la cour avec une extrême sévérité. Il montre en elle une intarissable source de corruption, et la regarde comme dépravée à fond, comme gangrenée sans remède. Tout son espoir est dans les parties profondes de la noblesse de province, de la bourgeoisie et du peuple, qui n'ont point été en contact avec Versailles. Ce qu'un diplomate expérimenté écrivait sous la Du Barry à une impératrice qui avait quelque intérêt à nous bien connaître, puisqu'elle donnait sa fille en mariage à notre Dauphin, le bailli de Mirabeau l'apercevait déjà clairement et le proclamait avec énergie sous la domination de la Pompadour. Le mécontentement seul

et le patriotisme justement froissé ne le faisaient point parler. Il avait aussi son système. Le régime parlementaire lui agréait peu. Il en avait vu fonctionner le mécanisme chez les Anglais, sans en comprendre l'esprit. Au point de vue politique, nos parlements lui paraissaient, avec raison, une institution sans consistance et sans autorité. Restait la royauté, pour laquelle il professait un culte profond et sincère, mais cette royauté à laquelle il ne marchandait ni les prérogatives, ni les moyens d'action, il ne la concevait, ne l'admettait pas purement despotique. Elle devait, dans sa pensée, avoir un contre-poids, et ce contre-poids n'était autre qne la féodalité provinciale, solidement constituée autour du trône, servant et protégeant le roi, mais lui résistant au besoin, et l'empêchant de s'égarer. Pour découvrir une semblable féodalité dans le passé, il était obligé de traiter l'histoire d'une façon arbitraire, et il ne rencontrait son idéal qu'en remontant à Charlemagne et à ses douze pairs. Tous ceux qui, chez nous, dans le cours des âges, avaient porté atteinte à l'indépendance seigneuriale, pour y substituer soit l'influence des légistes, soit le jeu régulier de l'administration, lui semblaient de malfaisants génies, et il ne pouvait se lasser d'exhaler contre eux sa colère. Richelieu et Louis XIV excitaient particulièrement son indignation. A ses yeux, Richelieu est un *monstre* « pour avoir travaillé à établir en France le despotisme pur et simple, qui est le plus monstrueux et le moins durable des gouvernements. » Quant à Louis XIV, il est malmené de la belle manière.

« Ce prince, tout rempli de lui-même, chose qui montre assez un petit génie, mené par des gens de plume, des femmes et des enfants, après avoir épuisé lui-même son royaume, a encore prouvé combien son gouvernement l'avait abattu, car il l'a laissé chargé de dettes, sans crédit et sans ressources, après avoir introduit une forme d'administration qui rend presque impossible qu'il se remette, puisqu'il a détruit la noblesse et le militaire, seul soutien des rois, pour rendre la plume et la maltôte maîtresses dans son royaume... Il a énervé le cœur des sujets en introduisant un luxe épouvantable; il a renversé tous les ordres de l'État; il a perdu les bonnes mœurs par son mauvais exemple; il a commis toutes sortes d'injustices; mais cela n'est rien : il a fait dorer le dôme des Invalides et il est déifié par les Français. Louis XIV ne manquait pas cependant de certaines qualités royales. Il avait la figure la plus noble et la plus majestueuse, beaucoup de bon sens dans les choses de sa portée, qui était courte. Le talent de parler et de se taire à propos ; une bonté remarquable dans son domestique; un fond d'amour pour la justice, qui éclatait dans toutes les petites choses qui étaient du ressort de son petit génie; tout cela l'avait fait admirer, d'autant que son prédécesseur lui avait laissé le plus beau de tous les canevas: que Mazarin lui avait préparé deux habiles ministres, et les guerres civiles les plus grands généraux du siècle. L'on mesura cet homme par les actions de ses généraux et de ses ministres. »

Nous sommes quelque peu scandalisés d'un jugement si sévère. On

s'effarouchait moins vite et à plus de frais sous l'ancien régime. Montesquieu, dans ses *Pensées diverses*, ne se montre pas tendre non plus pour Louis XIV. Ce même Montesquieu appelait Richelieu l'un des deux plus méchants hommes de France. D'autres grands esprits s'étaient déjà exprimés non moins librement sur le compte du célèbre ministre, Retz notamment, son confrère en cardinalat. L'école historique de la Restauration, libérale et centralisatrice avant tout, — c'est là son cachet et son originalité,—n'a voulu voir dans Louis XI, Richelieu, Louis XIV que les fondateurs de l'unité française. Comme elle prenait part à sa manière aux luttes qui ont contribué à fonder dans notre pays le régime parlementaire, elle a fait bon marché des prétentions et des regrets d'une aristocratie que la plume de publicistes violents ne rendait ni intéressante, ni respectable. Mais le bailli ne pouvait prévoir ce que le cours des événements amènerait. Ce qu'il voyait fort distinctement, c'est que la destruction de l'aristocratie indépendante avait tout livré aux caprices, aux fluctuations de la cour, c'est-à-dire au favoritisme, et que ce favoritisme, en décapitant la France de ses talents à l'armée, à la marine, au ministère, ouvrait l'abîme et précipitait la décadence. Son erreur consistait à rêver, à préconiser un passé qui n'existait que dans son imagination. Si, dans ces derniers temps, M. Fustel de Coulanges a justifié le système féodal de quelques-unes des accusations portées contre lui, il n'a ni établi, ni cherché à prouver que ce système fût un idéal regrettable, et les pages éloquemment rigoureuses de Guizot, dans *la Civilisation en Europe*, demeurent, sur ce point, l'expression autorisée du vrai.

Les injustices, les dégoûts devaient inévitablement éloigner le bailli du service. Il se tourna vers l'ordre de Malte, auquel il appartenait depuis sa première jeunesse, mais non pas d'une manière irrévocable, n'ayant point prononcé de vœux ecclésiastiques. Le mariage l'avait même tenté un instant. Il y renonça par dévouement pour les intérêts de la famille, dévouement que le marquis allait bientôt égaler envers lui. Il fallait, en effet, pour devenir général des galères de Malte, dépenser d'entrée de jeu 130 à 140,000 livres. Or, le bailli, qui n'était rien moins que riche, hésitait fort à briguer ce coûteux honneur. A la vérité, le généralat était le chemin le plus court et le plus sûr pour arriver à obtenir une riche commanderie, dite commanderie *de grâce*. Encore était-il nécessaire d'être en état de supporter les sacrifices qu'une pareille attente exigeait. Le marquis ne se laissa point ébranler par les timidités et les scrupules de son cadet. Il prit résolûment l'engagement de fournir non-seulement les 50,000 livres qui revenaient à son frère sur la succession paternelle, et dont celui-ci ne lui avait jamais demandé compte, mais tout l'excédant qui pourrait lui être nécessaire pour tenir le généralat.

« Je te répète, lui écrivait-il, qu'à moins que je ne sois mort, tu auras tout l'argent qu'il te faudra. Nous n'avons songé qu'à bien faire dans cette circonstance, et il ne saurait nous en advenir que bien. Je t'ai parlé quelquefois de la peine que j'avais à me procurer des fonds pour toi, dans un temps où toutes les cassettes ont des ceintures de chasteté; j'ai eu tort, tu es de nature trop soucieux de tout fait qui intéresse autrui, et trop étranger aux opérations de finances, pour t'en entretenir. Ceci est mon affaire. Ainsi donc, plus de retour sur cet article; tout est dit, il n'y a plus qu'à marcher. »

Tout marcha, il faut le reconnaître, et rondement. M. de Loménie nous montre le marquis envoyant coup sur coup, et d'avance, à Malte, linge, meubles, habits de maître et de livrée, tous galonnés sur toutes les coutures, cristaux, porcelaines, vins, liqueurs, sans oublier même les manchettes de valenciennes, indispensables au général, et les six seaux en argent, destinés à rafraîchir les bouteilles, qu'il a eus d'occasion à 55 livres la pièce; le tout accompagné d'énormes provisions de bouche. Le vin de Bordeaux surtout est très-bon. Les deux mille cent bouteilles que le marquis adresse au bailli lui coûtent sur place 2,524 livres. Aussi conseille-t-il de ne servir ce vin précieux que dans des coquilles de noix.

La vertu, cette fois, fut récompensée et l'affaire réussit à souhait. Après avoir très-convenablement exercé les fonctions de général des galères, le bailli obtint deux commanderies, dont le revenu assura son indépendance pour le reste de ses jours. Il put rembourser son frère et lui venir en aide dans les embarras qui vinrent l'assaillir sur la fin de sa carrière. Entre les deux frères, l'émulation de bons offices ne cessa jamais.

Notons d'ailleurs que, non-seulement avec le bailli, mais avec ses parents, ses amis, ses simples connaissances, ses inférieurs même, le marquis est toujours cordial, volontiers bonhomme ; il n'a rien d'aigre ni d'amer. Plus tard, lorsqu'il sera poursuivi, harcelé, traqué par une bande d'ennemis, par sa femme et ses enfants, comme une bête fauve par une meute furieuse, il aura des coups de boutoir, des accès de colère, des explosions d'indignation, mais point de ces paroles haineuses et envenimées, de ces insultes à double entente comme lui en prodiguent ses adversaires dans leurs requêtes et leurs mémoires. On sent au fond, chez cet homme, une richesse et une noblesse de sentiments qui rachètent quelques-uns de ses torts, et l'on ne s'étonne point que l'affection de ses amis et la tendresse de son frère aient persisté, malgré d'indignes attaques et d'odieuses diffamations.

III

Si tout n'avait été dit sur et contre les unions auxquelles le seul intérêt préside, le mariage du marquis de Mirabeau avec Marie-Geneviève de Vassan fournirait au moraliste un thème auquel les développements ne manqueraient pas; et encore est-ce bien d'intérêt qu'il convient de parler ici? Le marquis était un homme à projets plutôt qu'un spéculateur intéressé. Dans cette malheureuse affaire, comme en beaucoup d'autres occasions de sa vie, il fut la dupe de son imagination. C'est ce que fait très-bien comprendre son nouveau biographe. Sa femme était fille unique; elle serait un jour riche héritière : voilà ce qui le frappait uniquement. Ses futurs domaines de Limousin, de Périgord, de Poitou s'offraient à son esprit comme s'il les eût déjà possédés et venaient s'ajouter à ses terres de Provence. Habile agronome comme il croyait l'être, il était certain d'en doubler la valeur, et il arrivait tout naturellement à réaliser son idéal, qu'il a résumé ainsi : « Faire d'une maison en Provence une maison en France. » Cela n'était pas impossible, remarque judicieuseemnt M. de Loménie, à condition que les deux époux fussent sages, unis et prévoyants; mais ni la prévoyance, ni la sagesse ne devaient être les qualités dominantes de ce singulier couple. « Le marquis de Mirabeau, conclut le spirituel académicien, devait apprendre à ses dépens que, s'il est quelquefois dangereux d'épouser une femme pour la fortune qu'elle a, il est souvent encore plus dangereux de l'épouser pour la fortune qu'elle aura. »

Mme de Mirabeau avait encore son père et sa mère, et cette dernière devait mourir assez âgée. Il fallait vivre en attendant leur héritage, et presque sur les seules ressources du mari, car Mlle de Vassan ne recevait en dot qu'un revenu de 4,000 livres (et même la réalité se trouva inférieure au chiffre énoncé dans le contrat), ce qui était insuffisant et dérisoire. Une passion violente peut faire accepter de pareilles conditions; mais ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que lorsque le marquis se mit ainsi la corde au cou, il n'avait pas vu sa future. La chimère parlait si bruyamment dans son cerveau qu'elle y étouffait toute autre voix. Le notaire même des Vassan ne pouvait revenir de cet engouement, de cette furie. Un homme du peuple aurait dit du marquis : on lui a jeté un sort!

Quelle était donc cette femme avec laquelle le marquis s'engageait si aveuglément? Avait-elle de la tournure, de l'esprit, de la beauté, de la bonté? Ecoutons le bailli dans une lettre écrite à son frère le 7 février 1780, trente-sept ans après ce funeste mariage, et qui n'était certes

pas faite pour la galerie. Seulement, résignons-nous à quelques expressions un peu vives, c'est l'inconvénient du sujet.

« Trois jours après que j'ai vu ta femme, je compris qu'elle n'était pas propre à être sur un théâtre quelconque. Je ne t'ai jamais dit ce qui m'est arrivé alors, et je ne te le dirais pas s'il y avait le plus léger moyen de réunion avec pareille femelle. Mais dès les premiers temps (du mariage), le duc de Nivernois peut te l'attester, voyant que tu avais quitté le service militaire et que tu avais quelque dessein de te fourrer dans les ambassades, j'avais sollicité pour toi ledit duc, le duc de Duras et autres amis; j'en avais même parlé au vieux Ponchartrain et à sa femme. Tous me disaient : « Mais on assure que sa femme est une des plus ridicules créatures qu'il y ait au monde. Vous comprenez qu'il est impossible d'employer un homme qui a une pareille femme, à moins qu'il ne la laisse en France quand il est en pays étranger. » Tu en sus quelque chose dans le temps ; mais comme de droit tu sentis l'impossibilité de laisser cette femme avec notre mère et moins encore avec ses parents, car c'eût été la perdre entièrement. Le silence absolu de tous à son sujet me fit bien voir que je n'étais pas le seul à qui elle déplût. Mais tu sais qu'un galant homme n'a jamais parlé de sa femme à un mari. Tu dois de plus t'avouer à toi-même que tu n'en donnais pas le moyen. »

De cette lettre il résulte clairement que dans la famille comme dans le monde la première impression fut désastreuse. Elle ne fit que se confirmer. Ce silence dont parle le bailli est bien significatif. Sauf dans la correspondance des gens qu'elle tracasse, qu'elle persécute, dans les mémoires où elle les diffame et fait son propre éloge, il n'est jamais question de Mme de Mirabeau personnellement au dix-huitième siècle. On parle de ses procès, de ses scandaleuses façons d'agir, mais il est évident qu'on ne la connaît pas, qu'on ne la fréquente pas. Elle est tenue en dehors de la société ou plutôt elle s'en est exclue par ses violences, ses éclats, son attitude débraillée de sorcière provinciale. Comment la juger équitablement lorsque les documents qu'on pourrait appeler désintéressés font absolument défaut, qu'on n'a pour la connaître que ses réclamations, qui sont abominables de fond et de forme, les témoignages versatiles de ses enfants qui changent au gré de leurs cupidités ou de leurs colères, ou bien encore les récriminations acerbes du marquis et du bailli profondément ulcérés ? L'historien désireux de rester impartial se trouve dans un cruel embarras. Il semble que l'on peut trouver quelque lumière en examinant la conduite de Mme de Mirabeau, lorsque, rentrée en possession de la fortune de sa mère et triomphante sur tous les points, elle a en quelque sorte la libre disposition de son existence. Eh bien ! disons-le tout de suite, cet examen ne lui est pas favorable. Nous ne voyons en elle que la plus désordonnée des dissipatrices, s'entourant d'hommes d'affaires, de parasites, exploitée, grugée par cette famélique séquelle; nécessiteuse, quémandeuse sans relâche, ne donnant aucune marque de dignité. L'argent

était sa seule préoccupation, l'unique objet de ses discours et de ses lettres. Après avoir dépensé, *gâché* sottement, bassement, elle en demandait à tous avec une platitude inexprimable. Une fois son mari dépouillé, assassiné à coups d'exploits, le marquise de Mirabeau se tourna vers son fils, l'orateur; mais celui-ci, fatigué de ses continuelles exigences, lui ferma sa porte et même à la dernière heure ne consentit pas à la recevoir, tandis que — rapprochement qui vaut la peine d'être fait — il demanda expressément qu'on l'enterrât dans l'église d'Argenteuil, auprès de ce père qu'il avait si cruellement offensé. et dont la main s'était si durement appesantie sur lui.

Cette mère dont il avait servi les ressentiments, tantôt par calcul, tantôt par irritation, jamais par tendresse, Mirabeau la connaissait mieux que personne. Il avait souffert de ses fureurs. Un jour que, contrairement à son habitude, il pratiquait auprès d'elle la conciliation, elle lui tira un coup de pistolet. Une autre fois, à propos d'un emprunt que le fils avait procuré à la mère et sur lequel celle-ci l'accusait d'avoir touché une trop forte commission, elle s'arrangeait pour lui faire donner un coup d'épée par le prêteur. Nous parlons au propre et non au figuré, comme on pourrait le croire. Le billet suivant de Mirabeau à l'un de ses amis nommé Vitry, ne laisse subsister aucun doute à cet égard.

« L'enfer vomit sous mes pas les perfidies et les horreurs de toute espèce, mon ami; après avoir essayé vainement de me faire couper la gorge depuis quinze jours, avec M. de Saint-O..., que j'ai menacé de jeter par les fenêtres s'il remettait les pieds chez moi, ma mère, pour me mettre aux mains avec le baron de M..., a été dire à sa femme que je lui avais dit ainsi qu'à toi et à ta femme qui étaient prêts à le certifier, qui j'avais séduit la baronne et que j'en avais tenu les propos les plus outrageants. Je te prie de passer chez Mme de M... et de dire à son mari de quelle horrible atrocité est une telle imputation. »

Lorsque sa passion pour l'argent était contrariée, et elle l'était souvent, la marquise de Mirabeau ne connaissait plus ni bance ;niiensé, respect humain, ni sentiment de famille. Au sujet de cette violence qui, au lieu de diminuer, augmentait, s'exaspérait avec l'âge, Mirabeau, dans les lettres écrites du donjon de Vincennes, donne à Mme de Monnier des explications tout à fait physiologiques et plus que singulières quand on pense que c'est d'une mère qu'il s'agit et que la lettre est adressée à une maîtresse. On comprendra que nous ne transcrivions pas ces lignes, d'après lesquelles le lecteur est autorisé à penser que Mme de Mirabeau s'entendait aussi peu à gouverner ses sens que son humeur, son corps que son esprit.

Sur les échappées plus qu'audacieuses de la marquise, il y a de vilaines et salissantes histoires dans le détail desquelles nous ne sau-

rions entrer. Certains papiers signés de sa main, dans des heures d'abandon et d'ivresse, l'auraient mise en quelque sorte à la discrétion de son mari, si elle n'avait eu toute honte bue et ne s'était fait un front d'airain à l'égard de ce qui lui paraissait des bagatelles. Le marquis et le bailli dans leur correspondance ne parlent de ces papiers qu'avec la discrétion du dégoût. On sent qu'ils rougissent d'avoir de telles armes dans les mains et que les plus dures extrémités ne sauront les déterminer à s'en servir.

Le marquis a fini par avoir ses torts, c'est ce qui arrive dans toute lutte un peu prolongée. Il a répondu à la diffamation éhontée par la force brutale, aux pamphlets par les lettres de cachet. Confondre les gens vaut mieux que les enfermer, mais il s'agissait pour l'Ami des hommes de bien autre chose que de discuter. Sa douce moitié, à bout de mauvais procédés et ne sachant plus quel désagréable tour jouer à son mari, s'avisa un jour de réintégrer officiellement le domicile conjugal, qu'elle avait quitté depuis de longues années, pour aller, après une séparation amiable, habiter en Limousin auprès de sa mère.

C'est à la mort de celle-ci que les cartes s'étaient tout à fait brouillées. Le fameux héritage, tant attendu par le marquis et qui lui avait fait commettre l'énorme sottise d'épouser cette folle, semblait glisser de ses mains. Pendant treize ans, il avait élevé une famille nombreuse, en ne recevant de sa femme que quatre mille livres de rente. Chiffres en mains, il soutenait qu'après vingt-sept ans de mariage, la totalité des revenus de la marquise s'élevait à trente et un mille trois cents livres. En faisant la déduction des charges, fondations, dettes, sommes léguées par Mme de Vassan, réparations annuelles, plus la part contributive de la femme dans les dots et frais d'établissement des enfants, on trouvait que le revenu personnel de Mme de Mirabeau s'élevait à dix mille cinq cents livres. Ce n'était pas du tout le compte de la marquise qui cria, protesta, plaida et finit même par gagner son procès, après des alternatives et des péripéties très-émouvantes, dont on trouvera le récit dans le livre de M. de Loménie. Pour nous, dans cette épopée conjugale et judiciaire, nous ne voulons insister que sur un épisode qui met tout à fait en lumière le tempérament violent et l'humeur batailleuse de Mme de Mirabeau.

Pour obtenir des tribunaux un arrêt définitif de séparation qui permît la liquidation des biens restés communs entre les deux époux, il fallait que la marquise essuyât publiquement de la part de son mari quelque injure grave, telle, par exemple, qu'un refus de l'admettre sous le toit conjugal. Elle tenta deux fois l'aventure sans parvenir à son but, l'adversaire ayant eu soin de se dérober et de lui laisser le champ libre. C'est de la seconde de ces visites que nous voudrions donner idée à nos lecteurs. La marquise était alors fort mal dans ses affai-

res. Elle venait de perdre un premier procès et songeait tout de suite à en commencer un second.

Le 12 mai 1777, à sept heures du soir, elle se présenta à l'hôtel Mirabeau. C'est la belle maison qui porte le n° 6 de la rue de Seine et qui fait face à la rue Mazarine. La marquise était escortée de deux notaires, d'un ex-conseiller au parlement Maupeou, à Toulouse, lequel se donnait pour son parent et pour marquis, bien qu'il ne fût ni l'un ni l'autre, et d'une Mme de Neuville, qui fut expulsée de Paris quelques jours après, ainsi que le prétendu marquis.

Le suisse de l'hôtel essaya d'abord d'arrêter ce singulier cortége, mais les notaires ayant affirmé le droit de Mme de Mirabeau, il dut la laisser entrer. Au procès-verbal, maintenant, dans sa candeur brutale, de nous raconter par le menu ce qui se passa.

« Elle a traversé, disent les notaires en leur style professionnel, la cour de l'hôtel, et est montée par un escalier étant au fond de ladite cour, au premier étage d'un bâtiment ayant vue sur le jardin, où étant, et suivie du suisse et d'un autre domestique, elle a ouvert la porte à droite d'un autre escalier, à laquelle était une clef, avec une étiquette portant : clef du premier, à droite et à gauche, et est entrée, toujours suivie du suisse et du même domestique, dans une antichambre, un salon ensuite, dans la cheminée duquel il y avait du feu, et dans une chambre à coucher en retour ayant vue sur la rue. De retour dans le salon, ladite dame a demandé au suisse, ainsi qu'au domestique qui était avec lui, si cet appartement était celui de M. de Mirabeau ; à quoi, dans deux moments consécutifs, l'un a répondu que c'était celui de M. du Saillant (l'un des gendres du marquis), et l'autre celui de Mme la comtesse de Mirabeau (la femme de l'orateur). Après laquelle réponse, le suisse, ainsi que le domestique se sont retirés, et ont laissé ladite dame et lesdits notaires dans l'appartement.

« Après quelque temps écoulé, il s'est présenté à la porte dudit appartement un particulier vêtu d'un habit galonné, qui a dit être le secrétaire de M. le marquis de Mirabeau, et qui, sur la demande à lui faite par la dame requérante, si l'appartement dans lequel elle était n'était pas celui de M. le marquis de Mirabeau, a répondu que *c'était l'appartement de M. le marquis*, après laquelle réponse Mme de Mirabeau ayant dit au particulier qui elle était, et demandé M. de Mirabeau et à quelle heure il rentrerait, celui-ci a répondu qu'il n'avait pas l'honneur de la connaître, et qu'il ne savait pas à quelle heure rentrerait M. le marquis de Mirabeau ; après quoi, il a été à la porte de la chambre à coucher, qu'il a fermée, et dont il a pris la clef, en disant que c'était par les ordres de M. de Mirabeau, dont il ne pouvait pas compromettre les intérêts, et puis il s'est retiré.

« Ayant attendu, dans ledit appartement jusqu'à dix heures et demie sonnées, et le particulier, se disant secrétaire, y étant entré, ladite dame de Mirabeau lui a demandé de lui faire servir à souper ; ce qu'il a fait, en disant qu'il prenait sur lui l'exécution des ordres de ladite dame, et a remis aussitôt à la porte de la chambre à coucher la clef qu'il en avait retirée. »

Le lendemain, nouvelle scène. La marquise, comme tous les généraux victorieux, avait voulu coucher sur le champ de bataille, c'est-à-

dire dans l'appartement conjugal. Elle avait même, de sa propre autorité, retenu Mme de Neuville. Se trouvant sans doute bien au lit, elle y avait établi son quartier général, et faisait appeler ses connaissances, qui arrivaient à la file. Le marquis, réfugié quelques maisons plus haut, dans l'hôtel du duc de Nivernois, rue de Tournon, suivait de près les diverses phases de cet étrange incident, et faisait transmettre ses ordres à ses serviteurs. Un seul personnage était désigné par lui au suisse comme devant être consigné. C'était M. Delacroix-Frainville, avocat célèbre, que nos grands-pères ont bien connu et qui avait malmené le marquis avec excès dans certains mémoires signés de son nom. On comprend, au contraire, que la marquise tînt essentiellement à le recevoir.

« Le suisse ayant arrêté M. Delacroix-Frainville au milieu de la cour, nous apprend M. de Loménie, et s'étant opposé, au nom de son maître, à ce qu'il allât plus loin, il avait repris le chemin de la porte, lorsque la marquise reconnaît sa voix, se jette à bas de son lit, prend à peine le temps de passer un jupon, se précipite dans l'escalier, traverse la cour jambes nues, à six heures du soir, et arrive jusqu'à la porte pour empêcher qu'elle ne se ferme sur son avocat. Le suisse insiste, un rassemblement se forme dans la rue; la marquise, dans le costume que nous venons de décrire, interpelle les passants et invoque leur assistance contre le suisse, agent des persécutions de son mari, qui veut l'empêcher de voir son avocat; la foule s'émeut et se prépare à envahir la cour. Le suisse, aidé des domestiques de la maison, s'efforce de fermer la porte, et, comme la marquise s'y cramponne, il la prend à bras-le-corps. Elle prétendit plus tard qu'il avait voulu la jeter dans la rue, mais il est évident qu'il cherchait à dégager la porte pour la fermer, et, ce qui est certain, c'est que lorsqu'il y parvient enfin, la marquise se trouve au dedans de la maison; mais son exaspération était si grande, qu'elle entre dans la loge du suisse, où se trouvait une fenêtre donnant sur la rue, elle se met à cette fenêtre et, apostrophant de nouveau la foule, elle déclare qu'elle est prête à mourir, qu'elle veut sortir à l'instant, aller chez un notaire pour y faire son testament, et ce n'est pas sans peine que les habitants de l'hôtel parviennent à la décider, moitié de gré, moitié de force, à rentrer dans sa chambre et dans son lit. »

De telles scènes sont plus éloquentes que tous les commentaires du monde. Il y a une manière d'avoir raison qui serait la honte de la raison même. Or, en ce moment, Mme de Mirabeau n'avait pas l'ombre du droit pour elle, puisqu'elle venait d'être solennellement condamnée. Son caractère éclate dans tout son jour en ce démêlé domestique, qui semble détaché des pages du *Lutrin*, et dont, à peu de chose près, Vadé eût pu être le chantre. La ruse, la violence, la grossièreté, un mélange de Mme Honesta, de la comtesse de Pimbèche et de Tisiphone ; voilà ce que rencontrait en face de lui un homme inconsidéré sans doute, mais incapable de se dégrader en abdiquant toute courtoisie et toute mesure. Il ne fallut pas moins que l'atrocité des coups

qu'on lui portait pour le contraindre à sortir de sa droiture instinctive, et à rompre avec ses principes en recourant à l'arbitraire dont il connaissait mieux que personne l'inutilité et la barbarie.

IV

Les partisans du marquis faisaient remarquer, avec une malignité peu décente, que pas un de ses enfants ne lui ressemblait. A la distance où nous sommes, nous n'avons aucune qualité pour appuyer sur une accusation à laquelle la correspondance du bailli et de son frère ne fait d'ailleurs aucune allusion. Ce qui est certain, c'est qu'à les juger par leurs actes, Mme du Saillant, Mme de Cabris, Mirabeau-Tonneau et Honoré de Mirabeau ressemblent beaucoup plus à leur mère qu'à leur père et à leur oncle. On sait à quel degré extrême le bailli poussait le désintéressement. L'Ami des hommes, ainsi que nous l'avons démontré, rêvait la fortune pour fonder un grand établissement familial, non pour des satisfactions personnelles. Ses enfants au contraire sont de purs Vassan. Ils aiment l'argent pour en jouir, pour le gaspiller. Dans cette longue lutte entre les deux chefs de la famille, ils passent d'un camp dans l'autre, comme de véritables condottieres, selon qu'on leur offre davantage et qu'ils y croient trouver profit. Le fond de leur nature c'est la vénalité, et le plus vénal de tous, c'est le futur tribun.

Elevé par un père indifférent ou prévenu, par une mère sans mœurs, à moitié folle d'hystérie, cupide et dépensière à la fois, Mirabeau peut sans doute invoquer quelques circonstances atténuantes. Nous doutons cependant que la postérité absolve cette partie de sa vie, la plus honteuse, la plus révoltante. M. de Loménie ne touche qu'incidemment à la biographie de Mirabeau. qui doit être l'objet spécial des deux volumes suivants. Il s'est strictement borné à nous le montrer dans ses rapports avec ses parents, rapports qui consistent presque constamment à calomnier son père et à dépouiller sa mère, quand elle a quelque argent, ce qui est rare. Marié à vingt-trois ans, doté par son père de neuf mille livres de rente qui devaient être portées en cinq ans à onze mille cinq cents livres, nourri, logé avec sa femme et ses gens chez la grand'mère de la nouvelle mariée, moyennant deux mille livres de pension annuelle, Mirabeau trouva moyen, en quinze mois, de faire cent quatre-vingt-huit mille six cent vingt-quatre livres de dettes. Ce fut là son entrée de jeu, et ce désordre effréné ne devait cesser qu'à sa mort. Exilé au château de Mirabeau

par ordre du roi, il y fit argent de tout, coupant les bois et vendant même les meubles. Son père dut le faire interdire. De là, une première et durable cause de ressentiment. Les aventures, les équipées qui suivirent sont bien connues et n'appartiennent pas à notre sujet. Elles amenèrent l'emprisonnement de Mirabeau au château d'If, ce qui était le seul moyen de le soustraire aux conséquences d'une procédure criminelle, compliquée d'infraction aux ordres du roi, détail que l'on néglige toujours de mettre en lumière. Le drame, le roman, la légende, l'histoire emphatique et verbeuse se sont emparés de la jeunesse de Mirabeau et ont essayé de la poétiser. On s'est beaucoup apitoyé sur ses captivités, dont on rendait son père exclusivement responsable, mais il faut bien se dire, et il y a longtemps que le plus vulgaire bon sens aurait dû suggérer cette réflexion, que quelques-unes de ces captivités — entre autres celle du château d'If, comme nous venons de le voir — lui épargnèrent probablement le déplaisir d'aller ramer sur les galères du roi. Avec ses lourdes bastilles et ses effrayants cachots, l'ancien régime laissait passer dans les mailles de son filet bien des grands coupables. De nos jours, où la police est fort curieuse, la gendarmerie fort alerte et le code pénal très-formel, ce grand homme aurait bien pu commencer par la maison de correction et finir par le bagne, ce qui aurait quelque peu coupé les ailes à son génie.

Le Mirabeau intellectuel et politique, qui sera plus tard un des principaux personnages de notre histoire, apparaît à peine dans le livre de M. de Loménie. On conçoit que son père et son oncle aient porté sur ce terrible trouble-fête des jugements qui ne sont pas précisément empreints d'indulgence. Il nous semble cependant qu'il y a beaucoup de vrai dans cette page, tirée d'une lettre écrite du Bignon, 4 septembre 1781, et adressée à Longo par le marquis. C'est dans un des rares moments où le père et le fils sont en trêve et consentent à se souffrir.

« ... Je n'ai trouvé en lui que ce que j'y avais laissé, de l'esprit autant qu'il est possible d'en avoir, un talent incroyable pour saisir toutes les surfaces, mais rien, rien du tout dessous, et, au lieu d'âme, un miroir qui prend passagèrement toutes les images qu'on lui présente et n'en conserve pas le moindre souvenir. Il est impossible de lui parler raison, prudence, qu'il ne dise cent fois mieux que vous, et tout cela ne passe pas l'épiderme. Il ne s'applique à rien, mais il saisit tout; il a surtout un fonds d'anti-vérité qui occupe toutes ses facultés morales et physiques. De quelque art, science, littérature, antiquité, connaissance et langue quelconque que vous lui parliez, il en sait trois fois plus que vous, enlève tout, brouille tout, mais il affirme avec une sécurité et une chaleur qui en imposent; le mensonge, en un mot, soit en gros, soit en détail, les affirmations, déceptions, histoires de tout genre, rien ne lui coûte, et il a tout oublié et tout pardonné le quart d'heure d'après; avec cela fougueux, d'une facilité qui le fera aller sur les grands chemins avec les voleurs aussi aisément que boire; sans

tête aucune, brouillon, tracassier sans le vouloir, mais machinalement et pour dire à chacun chose qui lui convienne ; bon diable au demeurant et au fond n'étant qu'un fantôme en bien comme en mal, la plume dorée et rapide, du goût, de l'élégance et un talent incroyable pour grappiller partout. »

Huit années à peine nous séparent de 1789. L'intelligence de Mirabeau pourra s'étendre et se fortifier encore ; le causeur incomparable deviendra un puissant orateur, mais quelques-uns des traits indiqués par le marquis subsisteront, entre autres cette étonnante faculté d'assimilation qui n'est pas nécessairement la compagne de la profondeur, et ce don de vulgarisation qui confondait amis et ennemis ; enfin cette disposition au mensonge que nous retrouvons dans la vie publique de Mirabeau, disposition funeste qui le fit vivre et mourir dans l'équivoque.

Il y aurait une exagération manifeste à voir et à signaler dans l'ouvrage de M. de Loménie une révélation du marquis et du bailli de Mirabeau ; la volumineuse publication de M. Lucas de Montigny avait appelé l'attention des esprits avisés et sagaces sur ces deux hommes remarquables et donné déjà le sentiment de leur valeur à ceux qui auparavant connaissaient à peine le nom du bailli ou qui parlaient de l'Ami des hommes sur la foi de La Harpe. M. de Loménie n'est donc pas un révélateur, mais il est, si l'on veut tolérer cette expression, un rectificateur dans toute la force du mot. Obéissant à un culte absolu pour un cher et illustre souvenir, M. Lucas de Montigny a rédigé les *Mémoires de Mirabeau* en un sens tout à fait favorable à son père adoptif. Involontairement il a fait pencher la balance du côté où se portaient ses sympathies. Dégagé de toute préoccupation autre que le vif désir de rester impartial, le nouveau biographe, en complétant les documents que nous possédions, en révisant ce qui était imprimé, surtout en produisant au jour nombre de pièces inédites, est arrivé à des conclusions bien différentes de celles de son prédécesseur. Il a fort équitablement établi le compte des torts mutuels, et il a prouvé qu'en définitive la plus lourde responsabilité devant la conscience publique ne pèse pas sur le marquis.

Ce n'est point du reste la première fois que, depuis 1834, le nom du marquis est tiré de l'obscurité. En 1857, le regrettable M. Gilbert, dans sa belle édition de Vauvenargues, a donné une très-intéressante correspondance de jeunesse entre le pénétrant moraliste et M. de Mirabeau. Les lettres de Vauvenargues sont conformes à ce que nous connaissons de son caractère. Elles respirent la mélancolie et l'on y sent un fond de découragement difficilement voilé par un impérieux

appel au stoïcisme. Mirabeau offre avec son ami un parfait contraste. Le malheur ne l'a pas mûri avant l'âge. Son inexpérience éclate dans ce qu'il écrit non moins que sa présomption et la turbulence de passions impétueuses. Ce qui s'y révèle aussi et ce qui est à son honneur, c'est le respect ému, presque religieux, qu'il éprouve pour Vauvenargues. Il s'incline devant cette noble nature ; tant de modestie unie à tant de supériorité le frappe d'admiration, et le seul reproche qu'il soit tenté d'adresser au confident de ses escapades est de ne point voir la vie assez en beau, de ne pas croire à l'avenir, de reculer devant l'action. Oh ! s'il pouvait lui communiquer quelque peu de ses illusions, de son entrain, de sa santé, comme il le ferait de bon cœur ! Ainsi que l'a remarqué Sainte-Beuve, l'impression que laisse cette correspondance est très-favorable à M. de Mirabeau.

Nous en dirons autant de son commerce épistolaire avec Jean-Jacques Rousseau. Il s'y montre plein de cordialité, d'effusion, et si le misanthrope ulcéré avait pu reprendre quelque confiance en ses semblables, c'eût été en ouvrant son cœur et son esprit au langage ferme et sensé que le marquis lui tenait ; mais c'était en 1767, après la brouille avec Hume, et le mal était sans remède, la raison déjà profondément atteinte. Les lettres du marquis à Jean-Jacques faisaient partie des papiers déposés à la bibliothèque de Neuchâtel. Je les ai données au public en 1866[1], et je me souviens qu'à cette époque, elles furent très-remarquées. C'était encore un atout qui revenait dans le jeu du marquis.

Ces diverses relations ont été étudiées avec beaucoup de soin et de délicatesse par M. de Loménie dans des chapitres à part. Les parents et les amis du marquis ne l'ont pas seuls occupé. Il a consacré des pages très-agréables et très-fines à nous peindre l'amie du marquis, Mme de Pailly, car M. de Mirabeau n'aurait pas été de son siècle, si, comme le duc de Nivernois, Saint-Lambert et bien d'autres, il n'avait eu *son amie*. Mme de Pailly est une figure originale. Elle avait de l'instruction, de l'esprit, une distinction de manières qui la fit accueillir dans le grand monde, et, malgré sa situation fausse, lui permit de s'y maintenir. Née et mariée en Suisse, mais ayant eu, à ce qu'il semble, peu à se louer de son mari, elle avait adopté la France pour patrie et pris quelque chose de notre vivacité d'allures. *Les Mirabeau* contiennent plusieurs lettres d'elle. On en trouve d'autres en assez grand nombre dans le piquant ouvrage de M. de Loménie, intitulé : *La Comtesse de Rochefort et ses amis*[2]. Les lettres de Mme de Pailly sont charmantes. Elles attestent beaucoup d'équilibre dans l'humeur et une

1. *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*, 2 vol., chez Calmann Lévy.
2. Chez Calmann Lévy.

certaine fermeté de caractère. Qu'elle ait été pour quelque chose dans la brouille entre les deux époux, il est permis d'en douter, et M. de Loménie ne se prononce pas à cet égard. Une fois la guerre déclarée, elle prit bravement le parti de son ami, sollicitant pour lui, le servant auprès des puissances du jour, le réconfortant dans ses tristesses, le défendant contre les importunités du dehors et les esclandres de famille, et disputant l'entrée de sa chambre de moribond aux huissiers de Mme de Mirabeau. Le tribun pour lequel, selon l'observation de son père, le mensonge était une seconde nature, a représenté Mme de Pailly comme une personne intéressée. Ce qui est incontestable, c'est que dans les dernières années, elle aidait le marquis de son argent et qu'elle lui prêta quarante-huit mille livres, qui furent complétement perdues. L'allégation n'est vraiment pas heureuse, et la calomnie tombe d'elle-même.

Après avoir lu ces deux volumes, le public n'attendra pas sans impatience le travail que laisse M. de Loménie sur Mirabeau politique, révolutionnaire et orateur. Cette publication que nous promet la famille appelle, à ce qu'il nous semble, un complément indispensable.

Il serait à désirer que la très-belle et très-substantielle correspondance du marquis et du bailli ne demeurât point perdue. Sans doute, on ne peut tout donner, et il faudra faire un choix. Avec de la décision et du tact, on tirera de ce formidable amas de papiers trois ou quatre volumes d'une lecture attachante, remplis d'anecdotes, de faits, écrits dans une langue vigoureuse et colorée, et où la seconde moitié du dix-huitième siècle se peindra naïvement en ses contrastes, sous la plume du féodal marquis, devenant économiste, et de l'intraitable bailli, invoquant Charlemagne et le moyen âge. Un tel livre prendrait naturellement sa place dans les bibliothèques, entre les *Mémoires* de d'Argenson et la *Correspondance* de Mercy-Argenteau.

JULES LEVALLOIS.


UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 112046971